

Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre, tenue **le 4 juillet 2011**, à la salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivant : Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne et Étienne Parent.

Maryse Lapointe absente.

Résolution numéro 89-2011
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour et ajouter les points suivants aux varia : lumineuse rue Ste-Catherine, piscine au mont radar, publicité dans le Beauce Nord et halte Beaurivage.

Résolution numéro 90-2011
Adoption des procès verbaux du 6 et 13 juin 2011

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux du 6 et 13 juin 2011 soient adoptés en apportant la correction que le conseiller Roland Gagné était absent à l'assemblée du 6 juin 2011.

Résolution numéro 91-2011
Caution pour la régie inter-municipale de matières résiduelles

Attendu que la Régie Inter municipale de Gestion des Matières Résiduelles de Beaurivage désire prendre à sa charge, le montant restant de l'emprunt du camion à vidanges;

Attendu que la municipalité de Saint-Gilles avait pris à sa charge le règlement d'emprunt originel, car elle était maître d'œuvre à ce moment-là, et que celui-ci n'est pas encore terminé de payer;

Attendu que le montant restant est de 95,400\$ et qu'il doit être remboursé sur deux ans, en plus des intérêts, au taux préférentiel plus un pour cent variable, et accepté selon les conditions de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce;

Attendu qu'une municipalité de moins de 50,000 habitants, pour se rendre caution d'une obligation, n'a pas à faire la demande d'autorisation auprès du ministère des Affaires Municipales, si le montant est de moins de 50,000\$;

Attendu que cette dette doit être remboursée, au prorata des quotes-parts fixées pour 2011, soit 17% pour la municipalité de Sainte-Agathe, 26.5% pour la municipalité de Saint-Gilles, 12.5% pour la municipalité de Saint-Janvier-de-Joly, 13% pour la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, 16% pour la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, 15% pour la municipalité de Saint-Sylvestre;

En conséquence, il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de **Saint-Sylvestre** accepte de se porter caution, pour le montant restant de l'emprunt, selon le pourcentage cité ci-haut, soit \$ **14 310** plus les intérêts;

Que la municipalité de **Saint-Sylvestre** accepte d'être caution conjointement avec les cinq autres municipalités faisant partie de la Régie Inter municipale de Gestion des Matières Résiduelles de Beaurivage;

Que le président de la Régie monsieur Mario Grenier, et la directrice générale madame Céline Bilodeau, soient autorisés à signer les documents se rapportant à cette caution du camion à vidanges.

Résolution numéro 92-2011

Demande d'enlèvement de gravier pour Alain Vallière dans la rivière Filkars

Attendu que du gravier doit être enlevé dans la rivière Filkars sur la propriété d'Alain Vallière, que celui-ci détient déjà un certificat d'autorisation pour effectuer de tels travaux, qu'une demande doit être adressée à la MRC de Lotbinière pour la supervision d'un ingénieur, que des frais vont être facturés à la municipalité, en conséquence il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de Monsieur Alain Vallière pour l'enlèvement du gravier dans son secteur.

Résolution numéro 93-2011

Renouvellement du prêt # 5 (camion incendie)

Attendu que, conformément au règlement d'emprunt numéro 59-2005, la Municipalité de Saint-Sylvestre souhaite emprunter par billet un montant total de 158 700 \$;

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre aura pour le 11 juillet 2011, un montant de 158 700 \$ à renouveler, sur un emprunt original de 281 743 \$, pour une période de 5 ans, en vertu du règlement numéro 59-2005;

Attendu qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

Il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu unanimement;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie comme s'il était ici au long reproduit;

Qu'un emprunt par billet au montant de 158 700 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 59-2005;

Que les billets soient signées par le maire Mario Grenier et la secrétaire-trésorière Ginette Roger;

Que les billets soient datés du 25 juillet 2011;

Que les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

Que les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit; 29 600 \$ en 2012, 30 600 4 en 2013, 31 700 \$ en 2014, 32 800 4 en 2015 et 34 000 \$ en 2016;

Que la municipalité de Saint-Sylvestre emprunte 158 700 \$ par billets, en renouvellement d'une émission ou de billets pour un terme additionnel de 14 jours au terme du règlement numéro 59-2005.

Terrain à Omer Landry, pour l'instant il n'y a pas de possibilité d'acheter la partie de terrain ciblée, en faisant cette acquisition, nous le rendrons dérogoire.

Rue Côté avec le terrain à Nelson Potvin, il n'est pas possible d'envisager un rond point parce qu'il manque d'espace. Il y aurait peut-être possibilité de faire un muret par le propriétaire. Le dossier est à l'étude.

Résolution numéro 94-2011

Contrat de déneigement à prévoir

Attendu que nous devons demander des soumissions pour l'entretien hivernal des chemins (rangs et rues secondaires);

Attendu que nous devons statuer sur la durée et le type de contrat que nous désirons demandés;

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que nous demandions des contrats séparés pour les rangs et les rues du village;

Que le déneigement ainsi que le sablage soient inclus dans le contrat;

Que nous demandions des soumissions pour une durée de 3 ans et 5 ans;
Que le montant de l'estimation présenté par le maire et la directrice générale soit accepté.

Résolution numéro 95-2011
Clôture pour le parc de jeux

Attendu que nous voulons refaire une partie de la clôture du parc de jeux l'Escapade; qu'une soumission a été produite selon nos recommandations par Clôtures Universelles Inc au montant de \$ 3 900 plus taxes; il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'accepter cette soumission.

Résolution numéro 96-2011
Demande d'honoraires additionnels pour Génivar

Attendu que la Firme d'ingénieur Génivar nous a fait une demande d'honoraires supplémentaires pour avoir travaillé sur la demande des excavations Marcel Fréchette Inc pour le surplus de roc; que pour l'analyse du dossier un montant de \$ 8 950 a été évalué, que de ce montant une portion de 75 % (\$ 6 712.50) a été attribué à part égale avec le ministère des Transports et la municipalité Saint-Sylvestre, en conséquence il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'accepter de payer notre part pour un montant de \$ 3 356.25 plus taxes à la Firme Génivar.

Rencontre des personnes et période de questions

M. Alain Paquet est venu nous parlé du nouveau site internet de la municipalité.

Rapport des Comités :

- Bibliothèque : fermée les deux semaines de la construction, la demande d'internet haute vitesse sera envoyée sous peu.
- Loisirs : le terrain de balle se refait une beauté, de la terre battue a été mise aujourd'hui. Parc de jeux, les travaux avancent bien.
- Matières résiduelles : rien de spécial
- Centre Multifonctionnel : rien pour le moment
- Inspecteur municipal : le calcium est épandu, rue Cyr, on va commencer les travaux réfection cette semaine ou dans l'autre, route Beaudoin et rang St-Pierre bientôt.
- MRC ; en période de vacances.
- Salle municipale; galerie voir ou est rendu le dossier.
- Pompiers : rien de spécial
- Dév. local, salon des jeunes autres comités rien à signaler.

Résolution numéro 97-2011

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 2182 à 2257 inclusivement.

Divers : milieux humides, on ne demande pas de projet de caractérisation pour l'instant.
Luminaire de brulé dans la rue Ste-Catherine, la réparation sera demandé.
Piscine au Mont Radar, nous ne sommes pas intéressé à prendre le tout en charge.

Résolution numéro 98-2011

Publicité dans le Beauce-Nord

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre sera en vedette dans la journal Beauce-Nord dans la semaine du 11 juillet, qu'ils nous a été demandé de placer une publicité, il est proposé par Madeleine Breton, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité de prendre une publicité équivalent à une carte d'affaire qui est au montant de \$ 92 plus taxes.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures 55 minutes, l'ordre du jour étant épuisé. Adopté à la séance du 15 août 2011.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire